FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Air Wick Essential Mist - Refreshing Watermelon & Berries

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit : Air Wick Essential Mist - Refreshing Watermelon & Berries

Distribué par : Reckitt Benckiser LLC.
Morris Corporate Center IV

399 Interpace Parkway (P.O. Box 225)

Parsippany, New Jersey 07054-0225

+1 973 404 2600

Reckitt Benckiser (Canada) Inc. 1680 Tech Avenue, Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9

CANADA

Telephone: +1 905 283 7000

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence (Medical)

: 1-800-338-6167

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Transport)

: 1-800-424-9300 (U.S. & Canada) CHEMTREC

Outside U.S. and Canada (North America), call Chemtrec:703-527-3887

Website: : http://www.rbnainfo.com

Utilisation du produit

: Products that serve to continuously odorize or deodorize indoor air, including diffuser products (excludes incense, and scented candles).

This SDS is designed for workplace employees, emergency personnel and for other conditions and situations where there is greater potential for large-scale or prolonged exposure, in accordance with the requirements of USDOL Occupational Safety and Health Administration.

This SDS is not applicable for consumer use of our products. For consumer use, all precautionary and first aid language is provided on the product label in accordance with the applicable government regulations, and shown in Section 15 of this SDS.

SDS # : D8387730 v1.0 **Formulation** # FF3195282 v1.0

UPC Code / Sizes : Liquid autospray/battery operated

Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations non recommandées

Utilisations identifiées

Assainissement de l'air, action continue (solide et liquide) Utilisation par les consommateurs

Code # : FF3195282_D8387730 n° SDS : D8387730 v1.0 Date d'édition : 11/06/2021 1/15

2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange : DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Mentions de danger

Conseils de prudence

Généralités

: Danger

: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

: Tenir hors de portée des enfants. En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Prévention : Non applicable.

Intervention : EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un

médecin. Ne PAS faire vomir.

Stockage Garder sous clef.

Élimination : Dispose of contents and container in accordance with all local regulations.

Éléments d'une étiquette

complémentaire

: Aucun connu.

Dangers non classés

ailleurs

: Aucun connu.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée)	60 - 80	64742-47-8
C11-13 Isoparaffin	10 - 30	64742-48-9
Isopropyl myristate	1 - 5	110-27-0
Benzyl acetate	1 - 5	140-11-4
dl-Citronellol	0.1 - 1	106-22-9
d-Limonene	0.1 - 1	5989-27-5
Linalool	0.1 - 1	78-70-6

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Code # : FF3195282 D8387730 n° SDS : D8387730 v1.0 **Date d'édition** : 11/06/2021 2/15

4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. En cas d'irritation, consulter un médecin.

Inhalation

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

: Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin si des symptômes se développent. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Ingestion

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Risque d'absorption par aspiration. Peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions. Ne pas provoquer le vomissement. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu. Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.

Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique.

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: nausées ou vomissements

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant : Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison

immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements particuliers: Pas de traitement particulier.

Code # : FF3195282_D8387730 n° SDS : D8387730 v1.0 Date d'édition : 11/06/2021 3/15

4. Premiers soins

Protection des sauveteurs

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs

appropriés

Agents extincteurs inappropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

: L'eau du réseau d'extinction d'incendie qui a été contaminée par ce produit doit être conservée en milieu fermé et ne doit être déversée dans aucune voie d'eau, ni aucun égout ou conduit d'évacuation.

Produit de décomposition thermique dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

 En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

: Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air). Substance polluante dans l'eau. Peut être nocif pour l'environnement si libéré en grandes quantités.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Code # : FF3195282_D8387730 n° SDS : D8387730 v1.0 Date d'édition : 11/06/2021 4/15

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les conteneurs de la zone de déversement. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Ne pas avaler. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le rejet dans l'environnement. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

: Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Control

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée)	Limites d'exposition ACGIH TLV (États-Unis, 3/2018). Absorbé par la peau. TWA: 200 mg/m³, (as total hydrocarbon vapor) 8 heures.
Benzyl acetate	ACGIH TLV (États-Unis, 3/2018). TWA: 10 ppm 8 heures. TWA: 61 mg/m³ 8 heures.
d-Limonene	AIHA WEEL (États-Unis, 5/2018). TWA: 30 ppm 8 heures.

Code # : FF3195282_D8387730 n° SDS : D8387730 v1.0 Date d'édition : 11/06/2021 5/15

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Contrôles d'ingénierie appropriés

Contrôle de l'action des agents d'environnement

- : Une bonne ventilation générale devrait être suffisante pour contrôler l'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air.
- : Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de sécurité avec écrans de protection latéraux.

Protection de la peau

Protection des mains

: En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Protection du corps

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la peau

peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

: En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence

État physique : Liquide. [Clair.]

Couleur : Colourless to pale yellow

Odeur : Berry fruity
Seuil olfactif : Non disponible.

Point de fusion : Non disponible.

Point d'ébullition : Non disponible.

Point d'éclair : Vase clos: >70°C (>158°F)

Taux d'évaporation : Non disponible.

Inflammabilité (solides et : Non disponible.

gaz)

Code # : FF3195282_D8387730 n° SDS : D8387730 v1.0 Date d'édition : 11/06/2021 6/15

9. Propriétés physiques et chimiques

Limites inférieure et supérieure d'explosion

(d'inflammation)

Tension de vapeur : Non disponible.

Densité de vapeur : Non disponible.

Densité relative : Non disponible.

Densité : 0.79 à 0.81 g/cm³

Solubilité : Non disponible.

Coefficient de partage n- : Non disponible.

Coefficient de partage noctanol/eau

Température d'auto-

inflammation

Température de décomposition

: Non disponible.

: Non disponible.

: Non disponible.

Viscosité : Non disponible.

Produit en aérosol

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses

ingrédients.

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Risque de réactions

dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse

ne se produit.

Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique.

Matériaux incompatibles : Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition

dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée)	DL50 Cutané	Mammifère - espèces non précisées	>3160 mg/kg	-
	DL50 Orale	Mammifère - espèces non précisées	>15000 mg/kg	-
Isopropyl myristate	DL50 Cutané	Lapin	5 g/kg	-
Benzyl acetate	DL50 Cutané	Lapin	>5 g/kg	-
•	DL50 Orale	Rat	2490 mg/kg	-
dl-Citronellol	DL50 Cutané	Lapin	2650 mg/kg	_
	DL50 Orale	Rat	3450 mg/kg	_
d-Limonene	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	_
	DL50 Orale	Rat	4400 mg/kg	_
Linalool	DL50 Cutané	Lapin	5610 mg/kg	-
	DL50 Cutané	Rat	5610 mg/kg	-

Code # : FF3195282_D8387730 n° SDS : D8387730 v1.0 Date d'édition : 11/06/2021 7/15

11. Données toxicologiques

Conclusion/Résumé Irritation/Corrosion : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Isopropyl myristate	Peau - Modérément irritant	Cochon d'Inde	-	24 heures 100	-
	Peau - Léger irritant	Humain	-	milligrams 72 heures 85 milligrams	-
	Peau - Léger irritant	Rat	-	Intermittent 24 heures 100	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	milligrams 24 heures 426	-
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	milligrams 24 heures 100	-
Benzyl acetate	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	milligrams 24 heures 100	-
dl-Citronellol	Yeux - Modérément irritant Peau - Hautement irritant	Lapin Cochon d'Inde	-	milligrams 0.42 Percent 24 heures 100	-
	Peau - Modérément irritant	Homme	-	milligrams 48 heures 16 milligrams	-
	Peau - Modérément irritant	Lapin	-	4 heures 0.42 Percent	-
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	24 heures 100	-
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	milligrams 4 heures 0.5 Mililiters	-
d-Limonene	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 10 Percent	-
inalool	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	1 heures 0.1 Mililiters	-
	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	100 microliters	-
	Peau - Modérément irritant	Cochon d'Inde	-	24 heures 100 milligrams	-
	Peau - Léger irritant	Humain	-	72 heures 32 Percent	-
	Peau - Léger irritant	Homme	-	48 heures 16 milligrams	-
	Peau - Léger irritant	Lapin	-	24 heures 500	-
	Peau - Hautement irritant	Lapin	-	milligrams 24 heures 100	-

Code # : FF3195282_D8387730 n° SDS : D8387730 v1.0 Date d'édition : 11/06/2021 8/15

11. Données toxicologiques

milligrams

Conclusion/Résumé

Peau : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
 Yeux : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
 Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Sensibilisation

Non disponible.

Conclusion/Résumé

Peau : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.
Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Mutagénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Cancérogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	CIRC	NTP
Benzyl acetate	-	3	-
d-Limonene	_	3	-

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Tératogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Non disponible.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Risque d'absorption par aspiration

Nom	Résultat
C11-13 Isoparaffin	DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1 DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1 DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Renseignements sur les voies d'exposition

: Non disponible.

probables

Code # : FF3195282_D8387730 n° SDS : D8387730 v1.0 Date d'édition : 11/06/2021 9/15

11. Données toxicologiques

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Aucun effet important ou danger critique connu.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.

Ingestion: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Aucune donnée spécifique.
Inhalation : Aucune donnée spécifique.
Contact avec la peau : Aucune donnée spécifique.

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

nausées ou vomissements

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats : Non disponible.

possibles

Effets différés possibles : Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Généralités: Aucun effet important ou danger critique connu.Cancérogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Mutagénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Toxicité pour la: Aucun effet important ou danger critique connu.

reproduction

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiquë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/ kg)	Cutané (mg/kg)	Inhalation (gaz) (ppm)	Inhalation (vapeurs) (mg/l)	Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
FIL,AWICK,DAVANA VAP_FF3195282_D8387730 (NA)	15862.2	18035.7	N/A	N/A	N/A
Isopropyl myristate	N/A	5000	N/A	N/A	N/A
Benzyl acetate	2490	N/A	N/A	N/A	N/A
dl-Citronellol	3450	2650	N/A	N/A	N/A
d-Limonene	4400	N/A	N/A	N/A	N/A
Linalool	2790	5610	N/A	N/A	N/A

Code # : FF3195282_D8387730 n° SDS : D8387730 v1.0 Date d'édition : 11/06/2021 10/15

11. Données toxicologiques

12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée)	Aiguë CL50 5900 μg/l Eau douce	Poisson - Lepomis macrochirus	4 jours
d-Limonene	Aiguë CL50 2200 μg/l Eau douce Aiguë CL50 2600 μg/l Eau douce Aiguë CE50 421 μg/l Eau douce Aiguë CE50 688 μg/l Eau douce	Poisson - Lepomis macrochirus Poisson - Oncorhynchus mykiss Daphnie - Daphnia magna Poisson - Pimephales promelas - Juvénile (jeune à l'envol, larve de	4 jours 4 jours 48 heures 96 heures
Linalool	Aiguë CE50 36.7 ppm Eau douce Aiguë CL50 28.8 ppm Eau douce	poisson, porcelet sevré) Daphnie - Daphnia magna Poisson - Oncorhynchus mykiss	48 heures 96 heures

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Persistance et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat		Dosage		Inoculum
Linalool	-	62.4 % - Fa	cilement - 28 jours	-		-
Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique		Photolyse		Biodégi	radabilité
Linalool	-		-		Facilem	ent

Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogKoe	FBC	Potentiel
Isopropyl myristate Benzyl acetate dl-Citronellol d-Limonene Linalool	7.71 1.96 3.41 4.38 2.84	- 8 - -	élevée faible faible élevée faible

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition

: Non disponible.

sol/eau (Koc)

Autres effets nocifs : Aucun effet important ou danger critique connu.

Code # : FF3195282_D8387730 n° SDS : D8387730 v1.0 Date d'édition : 11/06/2021 11/15

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les conteneurs vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

14. Informations relatives au transport

	Classification pour le DOT	Classification pour le TMD	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-	-
Classe de danger relative au transport	-	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-	-
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	Non.

Autres informations

Protections spéciales pour l'utilisateur

: Transport avec les utilisateurs locaux : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

Transport en vrac aux termes des instruments IMO

: Non disponible.

Code # : FF3195282_D8387730 n° SDS : D8387730 v1.0 Date d'édition : 11/06/2021 12/15

Informations sur la réglementation

Réglementations États-Unis

Clean Air Act Section 112

: Non inscrit

(b) Hazardous Air **Pollutants (HAPs)**

Clean Air Act Section 602

: Non inscrit

Class I Substances

Clean Air Act Section 602

: Non inscrit

Class II Substances

DEA List I Chemicals

: Non inscrit

(Precursor Chemicals)

DEA List II Chemicals

: Non inscrit

(Essential Chemicals)

SARA 302/304

Composition/information sur les ingrédients

SARA 304 RQ : Non applicable.

SARA 311/312

Classification : DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1

Composition/information sur les ingrédients

Nom	%	Classification
Distillats de pétrole (fraction légère hydrotraitée)	60 - 80	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3
CŤ1-13 Ísoparaffin	10 - 30	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4 DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
Dipropylene glycol monomethyl ether	5 - 10	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4
Isopropyl myristate	1 - 5	IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
Benzyl acetate	1 - 5	IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
dl-Citronellol	0.1 - 1	IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B
d-Limonene	0.1 - 1	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 3 IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B DANGER PAR ASPIRATION - Catégorie 1
Linalool	0.1 - 1	LIQUIDES INFLAMMABLES - Catégorie 4 IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A SENSIBILISATION CUTANÉE - Catégorie 1B

Réglementations d'État

Massachusetts : Les composants suivants sont répertoriés: DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER

New York : Aucun des composants n'est répertorié.

New Jersey : Les composants suivants sont répertoriés: DIPROPYLENE GLYCOL METHYL ETHER;

(2-METHOXYMETHYLETHOXY) PROPANOL; BENZYL ACETATE; ACETIC ACID,

PHENYLMETHYL ESTER

Code # : FF3195282 D8387730 n° SDS : D8387730 v1.0 **Date d'édition** : 11/06/2021 13/15

. Informations sur la réglementation

Pennsylvanie

: Les composants suivants sont répertoriés: PROPANOL, (2-METHOXYMETHYLETHOXY)-

Californie prop. 65

⚠ Ce produit ne requiert pas d'avertissement de la sphère de sécurité en vertu de la Proposition 65 de Californie.

Éléments de l'étiquette

CPSC

Mention d'avertissement Mentions de danger Mesures de précaution

: CAUTION : EYE IRRITANT

: KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND PETS. Prolonged or frequent skin contact

may cause an allergic reaction. Avoid contact with eyes, skin and clothing. DO NOT

ingest. Use in well-ventilated areas.

CCCR

Mention d'avertissement Mentions de danger

: ATTENTION : IRRITANT

Mesures de précaution

EYE IRRITANT. Prolonged or frequent skin contact may cause an allergic reaction. : Avoid contact with eyes, skin and clothing. DO NOT ingest. Use in well-ventilated areas.

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN AND PETS.

Autres informations / Recommandations

Autres informations

: Contains fragrance oils. If swallowed, DO NOT induce vomiting. Call a physician or Poison Control Centre immediately. If in eyes, rinse eyes with water. Remove any contact lenses and continue to rinse eyes for at least 15 minutes. If on skin, wash area with soap and water. If irritation persists, get medical attention. Discontinue use immediately and get medical attention if a reaction develops. Wash hands after handling.

16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)



Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks. Although HMIS® ratings and the associated label are not required on SDSs or products leaving a facility under 29 CFR 1910.1200, the preparer may choose to provide them. HMIS® ratings are to be used with a fully implemented HMIS® program. HMIS® is a registered trademark and service mark of the American Coatings Association, Inc.

C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière. Pour en savoir plus sur les codes d'équipement de protection individuelle (EPI) HMIS®, voir le manuel de mise en œuvre HMIS®.

National Fire Protection Association (États-Unis)



NFPA (30B) aérosol Inflammabilité

Non applicable

: FF3195282_D8387730 n° SDS Code # : D8387730 v1.0 **Date d'édition** : 11/06/2021 14/15

16. Autres informations

Reproduit avec l'autorisation de la norme NFPA 704-2001, Identification de risques de matériaux pour intervention d'urgence Copyright © 1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Le matériel reproduit ne représente pas la position officielle ou complète de la National Fire Protection Association (Association nationale de lutte contre les incendies) sur le sujet, et qui est représentée uniquement par la norme dans son intégralité.

Copyright © 2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Ce système d'avertissement doit être interprété et utilisé uniquement par les personnes ayant reçu une formation appropriée pour détecter les dangers d'incendie, d'instabilité et pour la santé des produits chimiques. On renvoie l'utilisateur à un nombre limité de produits chimiques ayant les classifications recommandées dans les guides NFPA 49 et NFPA 325, qui doivent servir de lignes directrices uniquement. Que les produits chimiques soient classifiés ou non par la NFPA, quiconque se sert des systèmes 704 pour classifier les produits chimiques le fait à ses propres risques.

Légende des abréviations

Date d'édition : 11/06/2021

Date de publication

précédente

: Aucune validation antérieure

Version : 1.0

Élaborée par : Reckitt Benckiser India Ltd

Plot No 48 Sector - 32 Institutional Area Gurgaon, Haryana India - 122001

✓ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.

Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



RB is a member of the CSPA Product Care Product Stewardship Program.

Code # : FF3195282_D8387730 n° SDS : D8387730 v1.0 Date d'édition : 11/06/2021 15/15